

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE

**Projet d'aménagement de voirie de l'avenue
Wladimir d'Ormesson (RD 609)
en entrée Sud de Lézignan-la-Cèbe**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTIFIE LE

..... / /

Commune de Lézignan la Cèbe

Mairie
Rue de la Mairie
34 120 LEZIGNAN LA CÈBE
Tel : 04 67 98 13 68

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales.....	4
3.1 - Objet.....	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat	4
4 - Prix.....	5
5 - Durée et Délais d'exécution	5
6 - Paiement	5
7 - Avance	6
8 - Nomenclature(s).....	6
9 - Signature	6
ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES	7
ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4)	10
A - Identification du sous-traitant	10
B - Identification du pouvoir adjudicateur	10
C - Objet du marché.....	11
D - Objet de la déclaration du sous-traitant	11
E - Identification du candidat ou du titulaire du marché	11
F - Nature et prix des prestations sous-traitées	11
G - Conditions de paiement.....	12
H - Capacités du sous-traitant.....	12
I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant	12
J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.....	13
K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant	14
L - Notification de l'acte spécial au titulaire.....	14
ANNEXE N° 3 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	15

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Commune de Lézignan-la-Cèbe

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances:
Monsieur Rémi BOUYALA, Maire.

Ordonnateur : Monsieur Rémi BOUYALA, Maire de la commune de Lézignan-la-Cèbe

Comptable assignataire des paiements : Mme le Receveur municipal – Trésorerie de PEZENAS

Imputations budgétaires : Chapitre 20 – compte 2031 « Frais d'études »

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de
désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Les stipulations du présent Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) concernent :
Projet d'aménagement de voirie de l'avenue Wladimir d'Ormesson (RD 609) en entrée Sud de Lézignan-la-Cèbe : mission de maîtrise d'œuvre.

L'avenue Wladimir d'Ormesson, route départementale (RD 609), est l'un des axes principaux de la commune de Lézignan la Cèbe, que ce soit pour y accéder ou pour la traverser. Le trafic routier est soutenu.

Depuis l'entrée sud de la commune jusqu'au cœur du village, cette avenue est vieillissante, les trottoirs quasi inexistant, le stationnement est mal défini et empiète sur l'espace piéton, le réseau pluvial souterrain est incertain sur son emplacement comme sur sa capacité, et en surface, aucun aménagement pour la libre circulation des eaux pluviales vers des avaloirs qui sont pour la plupart encombrés et inutiles.

Pour améliorer le fonctionnement urbain et l'esthétique de cette entrée de ville, la Commune a décidé de lancer un projet d'aménagement qualitatif de la voirie et des réseaux, afin d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les piétons et les cycles, mais aussi d'embellir l'espace public, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Après une première tranche d'aménagement de la RD609 réalisée en 2011 (entrée nord), cette seconde tranche (entrée sud) doit être réalisée en 2019. Elle sera suivie par une troisième et dernière tranche, au cœur du centre ancien, après 2020.

L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages « infrastructure en réutilisation ou réhabilitation ».

NB : Le maître d'ouvrage précise qu'un avant-projet (AVP) a déjà été réalisé pour cette opération. Il est joint en annexe au présent Acte d'Engagement. Le prestataire qui sera désigné dans le cadre du présent marché de maîtrise d'œuvre aura pour mission d'actualiser et d'amender cet AVP, afin de prendre en compte des éléments nouveaux (déplacements doux, plantations, éclairage public, assainissement) et de permettre au maître d'ouvrage de déposer des dossiers de subventions auprès de plusieurs co-financeurs.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

(1) Date et signature originales

4 - Prix

Le forfait de la rémunération est calculé sur la base suivante :

Taux de rémunération t =%
Coût prévisionnel des travaux Co =	550 000 € HT
Forfait PROVISoire de rémunération $Co \times t$ = € HT
T.V.A. (..... %) = €
T.T.C. = €
Arrêté en lettres
.....

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions au CCAP.

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

L'annexe à l'acte d'engagement indique la décomposition par élément de missions du forfait provisoire initial de rémunération ainsi que la part des honoraires du mandataire et de chaque co-traitant

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 24 mois.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
- Code banque : ____ Code guichet : ____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
- IBAN : _____
- BIC : _____

(1) Date et signature originales

• Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : ____ Code guichet : ____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____
En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON
 OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
71222000	Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs			

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Libellé
7103	Etudes, analyses et contrôles nécessaires à la réalisation d'un ouvrage (à l'exclusion des analyses et essais des matériaux, produits et matériels d'installation et d'équipement immobilier-80)

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

(1) Date et signature originales

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par du pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
Montant TTC : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Soit en toutes lettres :

.....
La présente offre est acceptée

A
Le
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :
« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A
Le
Signature ¹

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Forfait de rémunération : Euros H.T.

Taux de rémunération : %

Coût prévisionnel des travaux : 550 000,00 € HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraires %	Total global H.T.	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de

TOTAL	100, 00 %

Signatures et cachets des cotraitants

ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4)

A - Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 135 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)* :
(Cocher la case correspondante.)

OUI

NON

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

B - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de Lézignan-la-Cèbe

Mairie

Rue de la Mairie

34 120 Lézignan-la-Cèbe

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Rémi BOUYALA, Maire de Lézignan-la-Cèbe

C - Objet du marché

Projet d'aménagement de voirie de l'avenue Wladimir d'Ormesson (RD 609) en entrée Sud de Lézignan-la-Cèbe : mission de maîtrise d'œuvre.

D - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

E - Identification du candidat ou du titulaire du marché

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

F - Nature et prix des prestations sous-traitées

Nature des prestations sous-traitées :

Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

Taux de la TVA :

Montant maximum HT :

Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)

Montant maximum hors TVA :

Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement

Compte à créditer, Nom de l'établissement bancaire, Numéro de compte :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficiaire d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

- OUI
 NON

H - Capacités du sous-traitant

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2245-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

A..... le
Le sous-traitant

A..... le
Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le
Le représentant du pouvoir adjudicateur :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A..... le
Le titulaire

ANNEXE N° 3 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE N° 4 : AVANT-PROJET déjà réalisé (Novembre 2017)

ANNEXE N° 5 : PLANNING PREVISIONNEL de l'opération